

Le Baccalauréat professionnel Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole Systèmes à dominante élevage

ADMISSION

Après une seconde professionnelle ou une 2^{nde} générale avec dérogation.

LE BAC PRO EN 3 ANS

Le baccalauréat professionnel se déroule en 3 ans après la classe de troisième.

Ce parcours intègre :

- Une classe de 2^{nde} professionnelle, accessible après une 3^{ème}
- Une classe de 1^{ère} baccalauréat professionnel
- Une classe de T^{le} baccalauréat professionnel

Les élèves qui s'engagent dans ce cursus peuvent obtenir dans le courant de la 2^{ème} année du cycle (classe de 1^{ère} baccalauréat professionnel) un Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles (BEPA rénové). Ce diplôme atteste d'une qualification professionnelle dans le secteur concerné.



LE CHAMP PROFESSIONNEL

Le champ professionnel proposé par l'établissement en CGEA est basé sur les systèmes à dominante élevage, c'est-à-dire :

- La conduite d'un élevage
- La conduite des surfaces fourragères
- L'utilisation et l'entretien des matériels, équipements et bâtiments d'élevage.



POURSUITES D'ETUDES

La voie professionnelle vise aussi à favoriser une perspective de qualification au niveau III : les diplômés de baccalauréat professionnel en 3 ans pourront intégrer les options de BTSa correspondant à leur spécialité.

Les diplômés du baccalauréat professionnel CGEA systèmes d'élevage peuvent poursuivre leurs études

- en Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSa PA*, BTSa ACSE*...)
- en Certificat de spécialisation (conduite de l'élevage laitier, conduite de l'élevage ovin, conduite de l'élevage porcin...)

* PA : productions animales

** ACSE : analyse et conduite de systèmes d'exploitation



DEBOUCHES

Le Bac professionnel est un diplôme de niveau IV qui permet d'obtenir les aides de l'Etat à l'installation.

- Ouvriers ou employés hautement qualifiés dans les secteurs de l'élevage, agent de coopératives, de groupement de producteurs, responsable d'atelier...
- Responsable d'exploitation...



Le Baccalauréat professionnel Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole Systèmes à dominante élevage

	Modules	Horaire / 2 ans
ARCHITECTURE DE LA FORMATION	Modules d'Enseignement Généraux (798h)	
	MG1 – Langue française, langage, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	308 h
	Français	112 h
	Education socioculturelle	84 h
	Histoire géographie	84 h
	Documentation	28 h
	MG 2 – Langue et culture étrangère (anglais)	98 h
	MG3 – Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi (EPS)	112 h
	MG4 – Culture scientifique et technologique	280 h
	Mathématiques	112 h
	Biologie-écologie	70 h
	Physique-chimie	70 h
	Informatique	28 h
	Modules d'enseignement professionnel communs à toutes les options (273 heures)	
	MP1 – Pilotage de l'entreprise	70 h
MP2 – Environnement socioéconomique et réglementaire de la production et de la mise en marché	77 h	
MP3 – Gestion de l'entreprise agricole	126 h	
Option conduite de systèmes à dominante élevage (385 heures)		
MP51 – Bases scientifiques et techniques pour la conduite de systèmes à dominante élevage - Agronomie	182 h	
MP52 – Conduite d'un élevage et des cultures fourragères associés	112 h	
MP53 – Optimisation du choix et de l'utilisation des agroéquipements	91 h	
Module d'adaptation professionnelle [MAP] (112 heures)		
- Cultures de vente (itinéraire technique de productions végétales adaptées à la Thiérache)		
- Diversification des exploitations agricoles		
ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Rugby - Hippologie-équitation 	
STAGES	14 à 16 semaines en exploitation agricole (sur les deux années).	
OBTENTION DU DIPLOME	Il s'obtient pour 50 % par Contrôle en Cours de Formation (CCF) et 50 % par un examen final.	